

FICHIERS SUPPLEMENTAIRES

Demande d'Autorisation Environnementale

Parc éolien de Marcillac-Lanville

Département : Charente (16)

Commune : Marcillac-Lanville

Maître d'ouvrage

**ABO
WIND**

Contact

Valentin PINEAU

3 rue du Libre Echange

31506 Toulouse Cedex 5

Tél : 05 32 26 13 72

Réalisation et assemblage du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

ENCIS Environnement

 **encis**
environnement

Bureau d'études en environnement
énergies renouvelables et aménagement durable



Fichiers supplémentaires
Tome 10

Lettre de demande

LETTRÉ DE DEMANDE

SAS CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE
2 rue du Libre Echange, CS 95893
31506 Toulouse Cedex 5

PREFECTURE DE CHARENTE
7-9 rue de la Préfecture
16000 Angoulême

A l'attention de Madame La Préfète

A Toulouse, le 15 septembre 2021,

Madame la Préfète,

En application de l'article L512-1 du Code de l'Environnement et des décrets n°2017-81 et 82 du 26 janvier 2017 relatifs à l'autorisation environnementale en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement, je soussigné :

Patrick BESSIERE agissant en qualité de gérant de la société ABO Wind SARL, elle-même gérante de la société ayant pour raison sociale : SAS Centrale de production d'énergies renouvelables (CPENR) de MARCILLAC-LANVILLE,

Ai l'honneur de déposer un dossier de demande d'autorisation environnementale pour la réalisation d'un parc éolien.

Veillez trouver ci-dessous les informations requises au titre des décrets n°2017-81 et 82 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale :

Identité du demandeur	
Raison sociale de la Société	Centre de production d'énergies renouvelables de Marcillac-Lanville
Forme juridique	Société par Actions Simplifiées (SAS)
Adresse du siège social	2 rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse Cedex 5
NOM, Prénom et qualité du signataire de la demande	BESSIERE Patrick, en qualité de gérant de la société ABO Wind SARL, elle-même présidente de la société SAS Centrale de production d'énergies renouvelables de Marcillac-Lanville
N°SIRET	883 816 787 RCS Toulouse
N° APE	7010Z / Production d'électricité
Emplacement de l'installation	
Département	Charente (16)
Commune(s)	Marcillac-Lanville
Lieu de l'établissement actif	ZA200 (PDL), AD3 (E1), ZA81 et ZA84 (E2), ZC16 et ZC17 (E3), ZC76 et ZC78 (E4), ZE65 et ZE125 (E5)
Nature, volume et classement des installations	
Nature des activités	Installations terrestres de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent
Volume des activités	Nombre d'aérogénérateurs : 5 Hauteur des mâts au sens ICPE : 120,8 m (E1), 126,8m (E2, E3, E4 et E5) Hauteur au moyeu : 119 m (E1), 125m (E2, E3, E4 et E5) Hauteur totale en bout de pale : 200 m (E1), 206m (E2, E3, E4 et E5) Puissance unitaire : 5,6 MW Puissance totale installée : 28 MW Et un poste de livraison Emprise au sol : 22,96 m² Hauteur : 2,64 m
Rubriques de classement ICPE	2980-1 (A, 6 km)

Le dossier de la présente demande d'autorisation environnementale est constitué des éléments suivants :

1. Description du projet
dont les avis de démantèlement des propriétaires des parcelles concernées et des Maires de Marcillac-Lanville et Ambérac
2. Note de présentation non-technique
3. Justificatif de la maîtrise foncière du terrain
4. Capacités techniques et financières
5. Localisation du projet
 - a. Parcelles du projet
 - b. Périmètre du projet
6. Etude d'impact
 - a. Etude d'impact sur l'environnement
 - b. Résumé non technique de l'étude d'impact
 - c. Annexes de l'étude d'impact
 - d. Etudes spécifiques
 - i. Volet acoustique
 - ii. Volet paysager
 - iii. Volet naturels, faune, flore
 - iv. Etude d'incidences Natura 2000
 - v. Autres études spécifiques (Expertises des zones humides, etc...)
7. Autres pièces obligatoires ICPE
 - a. CERFA
 - b. Formulaire Aviation militaire
 - c. Formulaire Aviation civile
 - d. Conformité du projet aux documents d'urbanisme
8. Etude de dangers et son Résumé non-technique
9. Plans réglementaires
 - a. Plan de situation au 1/25 000
 - b. Plans d'ensemble de chaque aérogénérateur et poste de livraison au 1/1000*
10. Autres documents
 - a. Lettre de demande
 - b. Justificatif d'envoi du résumé non-technique de l'étude d'impact aux communes des 6km

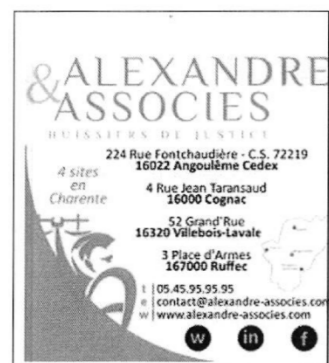
* : Conformément à l'article D181-15-2-9° du Code de l'environnement- Partie réglementaire - Livre 1^{er}, et par commodité, tenant compte de l'emprise du site, nous sollicitons une dérogation pour l'élaboration d'un plan à une échelle plus réduite que le plan d'ensemble au 1/200. Nous réaliserons ainsi pour chaque éolienne et poste de livraison un plan d'ensemble au 1/1000.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement ou complément d'information que vous jugeriez utile. Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos sentiments respectueux.

Signature numérique de
Patrick BESSIERE
Lieu : Toulouse
Date : 2021.09.16 17:16:42
+02'00'
Version d'Adobe Acrobat
Reader : 2021.007.20091

Patrick BESSIERE
Gérant d'ABO Wind SARL,
elle-même gérante de la SAS CPENR de Marcillac-Lanville

Justificatifs d'envoi du résumé non technique aux communes situées dans un rayon de 6 km autour du projet



Références à Rappel :
C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
Coordonnées directes
05.45.92.96.17
lb@alexandre-associés.com
Correspondances à adresser
à ANGOULEME

Paielements

En espèces à l'Etude
Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude
Paielement sécurisé par CB
A l'accueil de l'Etude, sur simple appel téléphonique ou sur notre site internet www.alexandre-associés.com
(rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire
BPACA COGNAC
CCBPFPPBDX
FR76 1090 7002 1414 2964
8599 673

EXPEDITION

SIGNIFICATION DE PIÈCES

Le DIX NEUF NOVEMBRE
DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :

MAIRIE

Le Bourg
Place de la Mairie
16140 LIGNE

LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

Elisant domicile en mon Etude,

JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU – Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND – comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE – RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIÉS
Huissiers de Justice associés
224 Rue Fontchaudière-CS 72219
16022 ANGOULEME Cedex
4 Rue Jean Taransaud
16100 COGNAC
11 Rue André Bouyer
16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE
3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
(REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX NEUF NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
Le Bourg Place de la Mairie
16140 LIGNE

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : GAGNAIRE Marie Claude
Maire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL



ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P.	
Art. R444-15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/JG
22.11.2021



EXPEDITION

SIGNIFICATION DE PIÈCES

Le DIX NEUF NOVEMBRE
DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
Coordonnées directes
05.45.92.96.17
lb@alexandre-associes.com
Correspondances à adresser à ANGOULEME

Paielements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paielement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude, sur simple appel téléphonique ou sur notre site internet
www.alexandre-associes.com

(rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire
BPACA COGNAC
CCBPPFPBDDX
FR76 1090 7002 1414 2964
8599 673

A :

Mairie

1 place de la mairie

16140 MARCILLAC LANVILLE

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

Elisant domicile en mon Etude,

JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU – Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND – comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE – RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIES
Huissiers de Justice associés
224 Rue Fontchaudière-CS 72219
16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
16100 COGNAC
11 Rue André Bouyer
16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
(REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX NEUF NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

Mairie
1 place de la mairie
16140 MARCILLAC LANVILLE

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : ROY PLANTEVIGNE Marie Annic
Mairie
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL



ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P. Art.A444,15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/JG
22.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associés.com
 Correspondances à adresser à ANGOULEME

Paiements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paiement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude, sur simple appel téléphonique ou sur notre site internet
www.alexandre-associés.com

(rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire

BPACA COGNAC
 CCBPFRPBDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX NEUF NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :**MAIRIE**

1020, Rue Principale

16330 VOUHARTE

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

*Elisant domicile en mon Etude,***JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :**

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU - Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND - comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « projet éolien de Marcillac-Lanville - Résumé Non Technique de l'étude d'impact » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIES
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTESIGNIFICATION DE PIECES
(REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX NEUF NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
 1020, Rue Principale
 16330 VOUHARTE

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : HERBRETEAU Sonia
 Secrétaire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE****COUT ACTE**

EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P. Art.444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20.00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/JG
 22.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associes.com
 Correspondances à adresser à ANGOULEME

Paielements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paiement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude, sur simple appel téléphonique ou sur notre site internet www.alexandre-associes.com

(rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire

BPACA COGNAC
 CCBPFRPBDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX NEUF NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :**MAIRIE**

Place de la Mairie

16140 AMBERAC

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

*Elisant domicile en mon Etude,***JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :**

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU – Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND – comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE – RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIÉS
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
 (REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX NEUF NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
 Place de la Mairie
 16140 AMBERAC

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : JUILLIEN Sylvie
 Secrétaire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE**

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/JG
 22.11.2021



Références à Rappeler :
C048409/584/LB

16.11.21

EXPEDITION

SIGNIFICATION DE PIÈCES

Le DIX NEUF NOVEMBRE
DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :

MAIRIE

Le Bourg

16140 EBREON

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
Coordonnées directes
05.45.92.96.17
lb@alexandre-associés.com
Correspondances à adresser à ANGOULEME

Paiements

En espèces à l'Etude
Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude
 Paiement sécurisé par CB
 A l'accueil de l'Etude, sur simple appel téléphonique ou sur notre site internet www.alexandre-associés.com
 (rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)
 Par virement bancaire
 BPACA COGNAC
 CCBPFRPPBDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

Elisant domicile en mon Etude,

JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU - Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND - comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « projet éolien de Marcillac-Lanville - Résumé Non Technique de l'étude d'impact » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIÉS
Huissiers de Justice associés
224 Rue Fontchaudière-CS 72219
16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
16100 COGNAC
11 Rue André Bouyer
16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
(REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX NEUF NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
Le Bourg
16140 EBREON

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : BEAUMONT Nadège
Secrétaire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL



ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/JG
22.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associés.com
 Correspondances à adresser
 à ANGOULEME

Paielements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paiement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude,
 sur simple appel téléphonique
 ou sur notre site internet
 www.alexandre-associés.com

(rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire
 BPACA COGNAC
 CCBPFRPPBDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX NEUF NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :**MAIRIE**

35, rue du Boulanger

16170 VAL D'AUGE

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

*Elisant domicile en mon Etude,***JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :**

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU - Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND - comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « projet éolien de Marcillac-Lanville - Résumé Non Technique de l'étude d'impact » ;

- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIÉS
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTESIGNIFICATION DE PIECES
(REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX NEUF NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
 35, rue du Boulanger
 16170 VAL D'AUGE

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : RAMOS CAMPOS Christelle
 Secrétaire
 qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE**

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/JG
 22.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
 Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associés.com
 Correspondances à adresser à ANGOULEME

Paiements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paiement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude, sur simple appel téléphonique ou sur notre site internet
 www.alexandre-associés.com

(appeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire
 BPACA COGNAC
 CCBPFRPBDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX NEUF NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :

Mairie

Le Bourg

16330 COULONGES

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

*Elisant domicile en mon Etude,***JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :**

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU – Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND – comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE – RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIÉS
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
 (REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX NEUF NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

Mairie
 Le Bourg
 16330 COULONGES

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : ALLEMAND Christophe
 1er Adjoint
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE****COUT ACTE**

EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/IMC7/JG
 22.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associés.com
 Correspondances à adresser
 à ANGOULEME

Paievements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paievement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude,
 sur simple appel téléphonique
 ou sur notre site internet
 www.alexandre-associés.com

(appeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire
 BPACA COGNAC
 CCBPFRPPDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX HUIT NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :

MAIRIE

131, Grande Rue

16140 MONS

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

Elisant domicile en mon Etude,

JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU – Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND – comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE – RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIES
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
 (REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX HUIT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
 131, Grande Rue
 16140 MONS

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

• :

J'ai rencontré Mr MESNARD Patrick, Maire de MONS, sur son lieu de travail, ets DUREPAIRE, impasse du Logis a VERDILLE 16140, Mr
 qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

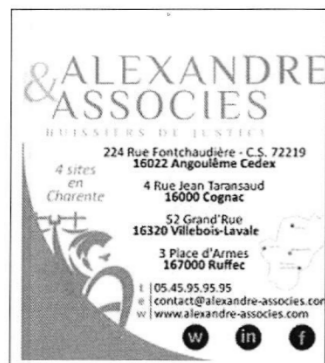
Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE****COUT ACTE**

EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/TF
 19.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associés.com
 Correspondances à adresser
 à ANGOULEME

Paielements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paielement sécurisé par CB



À l'accueil de l'Etude,
 sur simple appel téléphonique
 ou sur notre site internet
 www.alexandre-associés.com

(appeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire

BPACA COGNAC
 CCBPFRPPBDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX HUIT NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :

MAIRIE

1 Place du 19 mars 1962

16140 ORADOUR

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

*Elisant domicile en mon Etude,***JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :**

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU - Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND - comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « projet éolien de Marcillac-Lanville - Résumé Non Technique de l'étude d'impact » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIES
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
 (REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX HUIT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
 1 Place du 19 mars 1962
 16140 ORADOUR

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : Mr LAVERGNE Didier
 Maire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE****COUT ACTE**

EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P. Art.444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/JG
 19.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
 Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associés.com
 Correspondances à adresser
 à ANGOULEME

Paielements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paiement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude,
 sur simple appel téléphonique
 ou sur notre site internet
 www.alexandre-associés.com

(appeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire

BPACA COGNAC
 CCBPFRPPDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX HUIT NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :**MAIRIE**

Le Bourg

16140 TUSSON

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

*Elisant domicile en mon Etude,***JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :**

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU - Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND - comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « projet éolien de Marcillac-Lanville - Résumé Non Technique de l'étude d'impact » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIÉS
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
 (REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX HUIT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
 Le Bourg
 16140 TUSSON

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : Mme FOREST Béatrice
 Secrétaire

qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

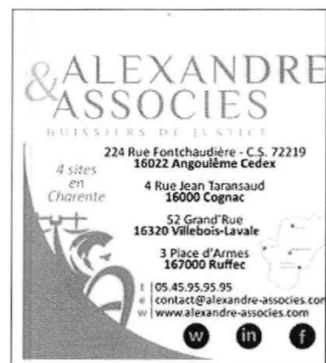
Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE****COUT ACTE**

EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P.	
Art.A44.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/1MC7/JG
 19.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
 Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associés.com
 Correspondances à adresser
 à ANGOULEME

Paielements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paieement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude,
 sur simple appel téléphonique
 ou sur notre site internet
 www.alexandre-associés.com

(rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire
 BPACA COGNAC
 CCBPFRPPBDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX HUIT NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :**MAIRIE**

Rue du Chant-du-Coq

16140 ST FRAIGNE

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

*Elisant domicile en mon Etude,***JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :**

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU - Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND - comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « projet éolien de Marcillac-Lanville - Résumé Non Technique de l'étude d'impact » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIES
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
 (REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX HUIT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
 Rue du Chant-du-Coq
 16140 ST FRAIGNE

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : Mme FRANÇOIS Joëlle
 Secrétaire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

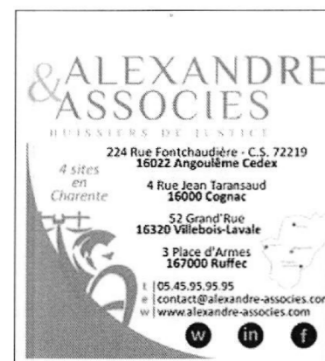
Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE**

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P. Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/JG
 19.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associés.com
 Correspondances à adresser
 à ANGOULEME

Paielements

En espèces à l'Etude
 Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude
 Paiement sécurisé par CB

 A l'accueil de l'Etude, sur simple appel téléphonique ou sur notre site internet www.alexandre-associés.com
(appeler le numéro à 7 chiffres de la référence)
 Par virement bancaire
 BPACA COGNAC
 CCBPFRPPBDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX HUIT NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :**Mairie**

2, Place de la Mairie

16230 LUXE

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

*Elisant domicile en mon Etude,***JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :**

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU – Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND – comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE – RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIÉS
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTESIGNIFICATION DE PIECES
(REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX HUIT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

Mairie
 2, Place de la Mairie
 16230 LUXE

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : Mme MARROT Emmanuelle
 Secrétaire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE**

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P. Art.444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20.00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/JG
 19.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associés.com
 Correspondances à adresser à ANGOULEME

Paiements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paiement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude, sur simple appel téléphonique ou sur notre site internet
www.alexandre-associés.com

(rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire
 BPACA COGNAC
 CCBPFRPPBDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX HUIT NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :**MAIRIE**

Place de la Mairie

16140 FOUQUEURE

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

*Elisant domicile en mon Etude,***JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :**

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU – Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND – comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE – RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIÉS
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTESIGNIFICATION DE PIECES
(REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX HUIT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE :S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
 Place de la Mairie
 16140 FOUQUEURE

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : Mme BOUCHET Christine
 Secrétaire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE**

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P. Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art.302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/JG
 19.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
 Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associés.com
 Correspondances à adresser
 à ANGOULEME

Paielements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paielement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude,
 sur simple appel téléphonique
 ou sur notre site internet
 www.alexandre-associés.com

(appeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire
 BPACA COGNAC
 CCBPFRPPBDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX HUIT NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :**Mairie**

2 rue de l'Hôtel de Ville

16140 AIGRE

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

*Elisant domicile en mon Etude,***JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :**

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU – Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND – comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE – RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIÉS
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
 (REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX HUIT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

Mairie
 2 rue de l'Hôtel de Ville
 16140 AIGRE

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : Mme GUIGON Isabelle
 Secrétaire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

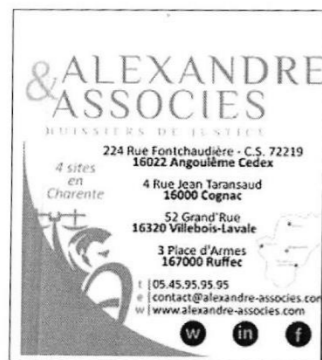
Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE**

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/JG
 19.11.2021



Références à Rappeler :
C048409/584/LB
16.11.21

EXPEDITION

SIGNIFICATION DE PIÈCES

Le DIX HUIT NOVEMBRE
DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :

MAIRIE

16 Place Thiers
BP 20
16170 ROUILLAC

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
Coordonnées directes
05.45.92.96.17
lb@alexandre-associes.com
Correspondances à adresser à ANGOULEME

Paielements

- En espèces à l'Etude
- Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude
- Paielement sécurisé par CB
- A l'accueil de l'Etude, sur simple appel téléphonique ou sur notre site internet www.alexandre-associes.com (rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)
- Par virement bancaire
BPACA COGNAC
CCBPFPPBDX
FR76 1090 7002 1414 2964
8599 673

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

Elisant domicile en mon Etude,

JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU – Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND – comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE – RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIES
Huissiers de Justice associés
224 Rue Fontchaudière-CS 72219
16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
16100 COGNAC
11 Rue André Bouyer
16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
(REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX HUIT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
16 Place Thiers BP 20
16170 ROUILLAC

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : Mme NABTI Tatiana
Secrétaire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL

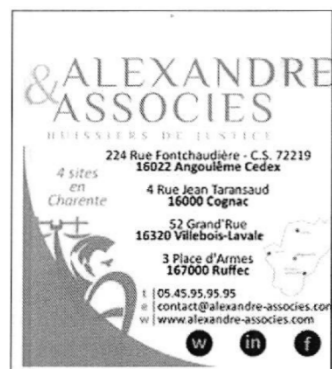


ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P. Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/1MC7/JG
19.11.2021



Références à Rappeler :
C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
Coordonnées directes
05.45.92.96.17
lb@alexandre-associés.com
Correspondances à adresser
à ANGOULEME

Paielements

En espèces à l'Etude
Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude
Paiement sécurisé par CB

A l'accueil de l'Etude, sur simple appel téléphonique ou sur notre site internet www.alexandre-associés.com
(rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)
Par virement bancaire
BPACA COGNAC
CCBPFPPBDX
FR76 1090 7002 1414 2964
8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX HUIT NOVEMBRE
DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :**MAIRIE**

Le Bourg

16170 GENAC, GENAC-BIGNAC

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

Elisant domicile en mon Etude,

JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU – Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND – comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE – RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIÉS
Huissiers de Justice associés
224 Rue Fontchaudière-CS 72219
16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
16100 COGNAC
11 Rue André Bouyer
16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE
3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
(REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX HUIT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
Le Bourg
16170 GENAC, GENAC-BIGNAC

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : Mme TALLON Sandrine
Secrétaire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE**

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P. Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/IMC7/JG
19.11.2021



EXPEDITION

SIGNIFICATION DE PIÈCES

Le DIX HUIT NOVEMBRE
DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

A :

MAIRIE

2, rue Louis-Delapierre

16140 LA CHAPELLE

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
Coordonnées directes
05.45.92.96.17
lb@alexandre-associés.com
Correspondances à adresser à ANGOULEME

Paielements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paieement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude, sur simple appel téléphonique ou sur notre site internet
www.alexandre-associés.com

(rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire
BPACA COGNAC
CCBPPRPBDDX
FR76 1090 7002 1414 2964
8599 673

A LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

Elisant domicile en mon Etude,

JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU - Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND - comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « projet éolien de Marcillac-Lanville - Résumé Non Technique de l'étude d'impact » ;

- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIES
Huissiers de Justice associés
224 Rue Fontchaudière-CS 72219
16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
16100 COGNAC
11 Rue André Bouyer
16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
(REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX HUIT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
2, rue Louis-Delapierre
16140 LA CHAPELLE

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : Mme CECCHIN Catherine
Maire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL

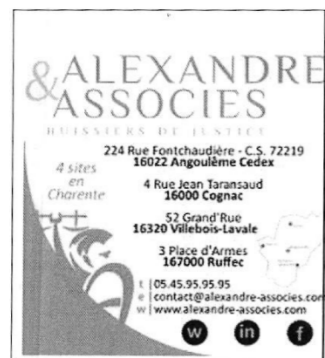


ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P. Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/IC7/JG
19.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associés.com
 Correspondances à adresser
 à ANGOULEME

Paielements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paiement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude,
 sur simple appel téléphonique
 ou sur notre site internet
 www.alexandre-associés.com

(rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire

BPACA COGNAC
 CCBPFRPPBDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX HUIT NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :**MAIRIE**

32 Rue Principale

16330 XAMBES

À LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

*Elisant domicile en mon Etude,***JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :**

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU - Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND - comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « projet éolien de Marcillac-Lanville - Résumé Non Technique de l'étude d'impact » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIÉS
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTESIGNIFICATION DE PIECES
(REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX HUIT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
 32 Rue Principale
 16330 XAMBES

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : Mme BALLANGER Anne
 Secrétaire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

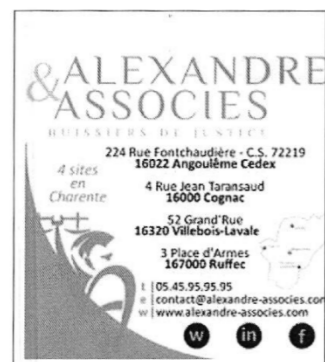
Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE**

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P. Art.A44.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/MC7/JG
 19.11.2021



Références à Rappeler :

C048409/584/LB

16.11.21

GESTIONNAIRE DU DOSSIER
 Luc BAYLAC
 Coordonnées directes
 05.45.92.96.17
 lb@alexandre-associés.com
 Correspondances à adresser à ANGOULEME

 Paiements

En espèces à l'Etude

Par chèque ou mandat libellé à l'ordre de l'Etude

Paiement sécurisé par CB



A l'accueil de l'Etude, sur simple appel téléphonique ou sur notre site internet www.alexandre-associés.com

(rappeler le numéro à 7 chiffres de la référence)

Par virement bancaire
 BPACA COGNAC
 CCBPFRPPBDX
 FR76 1090 7002 1414 2964
 8599 673

EXPEDITION**SIGNIFICATION DE PIÈCES**

Le DIX HUIT NOVEMBRE
 DEUX MILLE VINGT ET UN

SELAS Alexandre & Associés, Huissiers de Justice, 224 rue Fontchaudière à Angoulême (16000), et ses bureaux à Cognac (16100) 4 rue Jean Taransaud, à Ruffec (16700) 3 place d'Armes et à Villebois-Lavalette (16320) 11 rue André Bouyer, l'un des huissiers de justice soussigné,

A :

MAIRIE

Place de la Mairie

16230 VILLOGNON

À LA DEMANDE DE :

S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE, au capital de 100,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 883 816 787 dont le siège social est situé 2 RUE DU LIBRE ECHANGE à TOULOUSE (31500), agissant poursuites et diligences de son représentant légal la S.A.R.L. ABO WIND, domicilié en cette qualité audit siège social

*Elisant domicile en mon Etude,***JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE DE :**

- D'un courrier en date du 15 Novembre 2021, émanant de Monsieur Valentin PINEAU - Responsable de projets éoliens - au sein de la société ABO WIND - comprenant une page (1) recto/verso et ayant pour objet : « projet éolien de Marcillac-Lanville » - Résumé Non Technique de l'étude d'impact » ;
- Du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et de la santé, en format A3 relié sur trente-cinq pages (35) recto/verso.

A ce qu'il n'en ignore.

DONT ACTE

SELAS ALEXANDRE & ASSOCIÉS
 Huissiers de Justice associés
 224 Rue Fontchaudière-CS 72219
 16022 ANGOULEME Cedex

4 Rue Jean Taransaud
 16100 COGNAC
 11 Rue André Bouyer
 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
 3 Place d'Armes 16700 RUFFEC

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIFICATION DE PIECES
 (REMISE A PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX HUIT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE : S.A.S.U CPENR DE MARCILLAC-LANVILLE

SIGNIFIE A

MAIRIE
 Place de la Mairie
 16230 VILLOGNON

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au siège.

J'ai rencontré : Mr GOYAUD Philippe
 Maire
qui a déclaré être habilité à recevoir la copie de l'acte et qui l'a accepté.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 38 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Eric FILHOL

**ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE**

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	50,00
D.E.P.	
Art.A444 15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	57,67
TVA 20,00%	11,53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	71,76



Références : C048409/IC7/JG
 19.11.2021

